

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

LETTRE DE LIAISON N° 27

HIVER 2001

SOMMAIRE

- L'âge de l'accès de Jérémy Rifkin**
(Note de lecture : Jacques Robin)
- L'illusion néo-libérale de René Passet**
(Note de lecture : Jacques Berthillier)
- Les ouvriers de la onzième heure**
- Nouvelle du Canada**
- Un manifeste**
- Vie de l'association**
- Appel aux lecteurs**

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. BERNARD 33 avenue des Fauvettes
91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

L'Âge de l'accès

Dans cet article dont certains passages sont parus dans le Monde Diplomatique de janvier 2001, Jacques Robin nous sensibilise, au travers de l'ouvrage de Jérémy Rifkin, sur les conséquences des mutations en cours. La nouvelle économie fait exploser la propriété par la recherche prioritaire de l'accès aux richesses et aux services. Mais cet accès sera-t-il limité à quelques privilégiés? Et comment bâtir un « troisième secteur » (entre l'Etat et le marché) capable de faire basculer « l'âge de l'accès » vers un épanouissement personnel?

Ce dernier livre de Jérémy Rifkin succède à de précédents ouvrages d'intérêt comme « La fin du travail »¹ et « Le siècle biotech »². Comme à l'habitude, l'apport factuel sur le sujet traité est inégalable et les informations chiffrées incontournables. Des perspectives alléchantes sont ouvertes. Mais comme à l'accoutumée certaines des propositions sont peu structurées et des passages irritent tant la culture prédominante anglo-saxonne de l'auteur passe sous silence des expériences en cours dans le reste du monde. Enfin la laxité de termes « comme tiers-secteur » gêne la réflexion, voire entraîne la confusion, comme lorsque « l'empathie » prend la place, croyons-nous, de « l'altérité ».

Il n'empêche: ce texte aide grandement à notre vision du monde et peut nous permettre d'œuvrer pour desserrer l'étreinte envahissante de l'économie capitaliste de marché.

Après la logique de propriété, la logique de l'accès?

« Le rôle de la propriété est en train de subir une transformation radicale », telle est la phrase d'ouverture du livre. Il poursuit: « l'économie capitaliste est fondée sur l'idée même d'échanges de droits de propriété sur un Marché ». « Or la nouvelle économie en réseau, fusion de la micro-électronique, des ordinateurs et des télécommunications » fait exploser la propriété par la recherche prioritaire de l'accès aux richesses et aux services. Dans les chapitres de la première partie, intitulée « la nouvelle frontière capitaliste », Jérémy Rifkin expose des données explosives sur le modèle hollywoodien d'organisation, le déclin de l'immobilier, la dématérialisation de l'argent la fin de l'épargne avec l'ex-

¹ *La fin du travail*, La Découverte, 1997

² *Le siècle biotech*, La Découverte, 1998

pansion de la vie en location et un tableau édifiant de la sous-traitance généralisée. L'auteur montre comment tout devient service et non propriété par l'émergence d'une économie de services qui transforme les biens de toute nature et le temps humain en marchandises. Les nouveaux prestataires de services échangent même des produits gratuitement pour recevoir des services payants. On le conçoit alors, c'est le « marketing » qui occupe le devant de la scène avec l'objectif central d'exproprier les diverses formes de patrimoine (et par là même la forme de l'ancien contrôle de l'économie). Il les concentre dans les grandes entreprises et surtout dans les structures financières. Ainsi « l'accès » aux nouveaux services l'emporte non seulement dans le domaine du logement, mais également dans les diverses formes d'un style de vie sans enracinement sur un « territoire ». « La relation vendeurs-acheteurs cède peu à peu la place à la relation prestataires-usagers ». En fait nous assistons à l'évolution du profit en rente.

Au total la transformation en marchandises des modes de vie des humains devient le nœud de la société de demain, et Rifkin va longuement s'étendre dans la deuxième partie de son ouvrage sur la privatisation en cours de la sphère culturelle.

Avant que nous ne l'abordions, soulignons deux manques d'importance.

1/ La mutation, informationnelle — ordinateurs, robots, Internet, biotechnologies — est venue au monde (sauf à citer Wiener ce qui certes n'est pas rien) « **sui générís** ». Rifkin passe sous silence la mise à jour de « l'information » comme dimension de la matière et la maîtrise de son traitement par les hommes. Il n'éprouve donc pas la nécessité de s'interroger sur les conséquences du « concept d'information » aussi bien dans le processus de production des richesses que dans le paradigme renouvelé de la démarche de la connaissance. Ce qui limite toute transversalité sérieuse.

2/ De même, tout en citant à la volée Karl Polanyi, il ne prend pas le soin de remonter à la

démarche de base de l'économie capitaliste de « marché » depuis sa naissance au 13^e siècle: encastrier progressivement tous les rapports sociaux et culturels dans la seule activité marchande, à quoi l'économisme actuel aboutit enfin.

La privatisation de la sphère culturelle

La privatisation de la sphère culturelle fait l'objet de la seconde partie du texte. Dans l'économie de réseau, toutes les formes de communication deviennent des marchandises. La culture elle-même, qu'il définit comme l'expérience commune qui donne sens à la vie humaine, est également réduite à l'état de marchandise. « Le capitalisme culturel s'approprie non seulement les signifiants de la vie culturelle et les formes de communication artistiques qui les interprètent, mais l'expérience vécue elle-même ». Ses regards sur l'installation du tourisme mondial marchandisé par Thomas Cook ou le « centre commercial » devenu aujourd'hui espace culturel et lieu de distraction sont très éclairants. Il en est de même pour l'évolution des médias vers le cyberspace, nouveau théâtre universel où l'accès se fait par « ticket d'entrée ». Bien entendu le marketing devient également dans ces domaines le principal instrument de l'exploitation du patrimoine culturel en utilisant des « passeurs spécialisés », nouveaux intermédiaires culturels.

Suit un chapitre des plus intéressants sur l'évolution de la **modernité** (triomphe de la logique de propriété et du matérialisme) vers la **post-modernité** qui restructure les rapports humains autour de la « logique de l'accès » avec la recherche effrénée de sa personnalité pour chacun, en effervescence permanente vers l'illusion éphémère du bien-être dans le présent.

La question de l'accès se révèle ainsi primordiale. Dans le domaine culturel, les lois sur les télécommunications donnant droit à l'accès pour les consommateurs offrent sur un plateau un contrôle de plus en plus prégnant aux grandes multinationales, en premier lieu américaines, qui mettent à mort les États Nations. Pour les individus la césure se fait aussi entre les 20 % de connectés et les 80 % de déconnectés des accès aux médias et à la « culture qu'ils véhiculent ».

La question de « l'accès », en particulier vis-à-vis des nouvelles formes de communication électronique devient donc l'essence même de la civilisation du 21^e siècle. La fièvre de la déréglemen-

tation conduit tout droit aux seuls intérêts commerciaux. Comment faire alors pour s'orienter vers une nouvelle conception de la trajectoire humaine, limitant la place du capitalisme culturel et de la sphère marchande et permettant une culture (il s'agit croyons-nous d'une « politique de civilisation » comme l'entend Edgar Morin) qui s'ouvre à l'épanouissement personnel dans des structures « associationnistes »? C'est l'objet du dernier chapitre: « pour une écologie de la culture et du capitalisme ».

Pour une écologie de la culture et du capitalisme

Le titre reflète l'ambiguïté de la pensée de Rifkin. N'ayant jamais réussi à entrevoir une économie plurielle (avec monnaies plurielles) qui engloberaient le marché dans des limites strictes, n'étant pas allé au fond de la signification de la mutation informationnelle, l'auteur offre des solutions certes généreuses mais équivoques.

« Pour créer la confiance sociale », l'auteur fait d'abord appel à un « troisième secteur » (entre l'État et le marché) dont il ne définit ni les bornes ni surtout les moyens de lui assurer un revenu autonome. Prônant le bénévolat il réifie ce qu'il nomme « l'empathie »; en réalité selon notre compréhension ce terme recouvre les valeurs de l'altérité.

Pour construire la confiance sociale et l'altérité, Rifkin propose alors un méli-mélo de mesures sans colonne vertébrale: il prône la revitalisation des diverses cultures ancrées sur le territoire, l'éducation civique et la dialectique du jeu. Munis de ces viatiques, nous voici dit-il préparés à « politiser » ce fameux troisième secteur capable selon lui de faire basculer l'« âge de l'accès » vers un épanouissement personnel, dans des « communautés sociales revivifiées ».

Ce qui nous paraît excitant dans cet ouvrage c'est qu'il nous fait bien saisir les réalités actuelles de l'accès à la marchandisation du monde. Nous voilà sérieusement mis en question pour bâtir une société plurielle avec une économie plurielle capable de nous ouvrir alors une logique d'accès qui puisse répondre à la question décisive: que voulons-nous faire de notre vie?

Jacques Robin

L'illusion néo-libérale

René Passet (Fayard)

Dans ce livre d'une grande richesse l'auteur fait, avec beaucoup de rigueur, une pertinente analyse de notre monde en pleine mutation. Alors qu'un nouveau mode d'économie est en train de naître, on continue à penser et à diriger selon des concepts périmés.

Vu la densité de l'ouvrage, nous n'en ferons point ici un résumé exhaustif. Nous nous limiterons à l'exposé des idées qui, dans la perspective de notre projet, nous ont paru les plus essentielles.

I - Le Constat

René Passet brosse un sombre tableau de la situation présente: les inégalités entre les hommes et dans la répartition des richesses ne cessent de s'amplifier, la relève du travail par la machine aggrave la précarité, la paupérisation et l'exclusion sociale. La terre se réchauffe, la nature se dégrade, les catastrophes naturelles se renouvellent. Le profit domine, la finance dicte sa loi. L'homme n'a plus sa juste place. Tout s'achète et se vend. On dérègle, on se soumet aux seules lois du marché. Une concurrence exacerbée conduit à un productivisme effréné. L'environnement n'est pas suffisamment pris en compte alors qu'un système économique ne peut se reproduire que s'il intègre l'environnement dans lequel il puise ses ressources et déverse ses déchets. Les problèmes humains sont tout autant mal traités. Selon l'approche classique, ou bien le salaire est considéré comme incompressible et c'est le volume de l'emploi qui s'adapte, ou bien c'est l'emploi qu'on privilégie et le salaire doit fléchir. Ces deux alternatives conduisent à l'appauvrissement, mais pas pour tous. C'est ainsi que la rémunération de certains grands dirigeants s'élève à treize mille fois celle de l'ouvrier le moins qualifié! Dans les pays les plus riches du monde 1 personne sur 8 est touchée par au moins l'un des critères de la pauvreté: chômage de longue durée, espérance de vie inférieure à 60 ans, un revenu en dessous du seuil de pauvreté du pays considéré, une insuffisance de connaissance permettant de s'en sortir. Jusqu'à une période récente chaque génération a disposé à âge égal d'un niveau de vie supérieur ou égal à celle qui l'a précédée. Or, aujourd'hui, les jeunes ménages ont des revenus sensiblement moins élevés qu'en 1989. Le stress devient un phénomène social lié à la crainte de la perte de l'emploi. Les grandes multinationales vendent à l'agriculteur les

matières premières, les produits phytosanitaires et les plantes à leurs conditions. À l'aval les grandes chaînes de distribution leur imposent leurs prix. L'agriculteur devient ainsi un simple travailleur à domicile entièrement soumis à la loi du capital. Dans ce contexte, il devient urgent de renverser cette démarche perverse par une action volontariste.

II - Renverser la démarche

Ne continuons plus à penser et à diriger selon des concepts périmés. Par souci d'orthodoxie ne pratiquons plus les politiques restrictives, absurdes et néfastes, qui stérilisent l'emploi et l'activité économique. Prenons en compte l'arrivée de l'ordinateur et sa mise en réseau qui changent fondamentalement notre société. L'immatériel, en l'occurrence l'information, prend la relève de l'énergie comme facteur de développement. Une nouvelle économie est en train de naître. Elle modifie nos rapports au temps, à l'espace, à la société. À nous de la construire en citoyens actifs et responsables. Donnons la priorité à la personne, à la vie, à la solidarité des peuples et des générations, à la biosphère, à la liberté. Au sein même de l'économie trois dimensions — humaine, marchande et naturelle — sont présentes et il faut les considérer ensemble. Une nouvelle phase s'amorce dominée par la satisfaction des besoins concernant non plus l'avoir, mais l'être. Cette mutation, la plus considérable de toutes celles qui se sont produites à ce jour, en déplaçant les activités vers celles dont l'aspect matériel est secondaire, s'adressent à des besoins illimités. Aussi, ne nous enfermons plus dans l'immédiat car c'est notre capacité à penser dans la durée du temps qui compte. Prenons en compte tout à la fois les champs légitimes, interdépendants mais distincts, de la gestion privée et de la gestion publique. Aux premiers, la satisfaction des

besoins individuels mettant en cause les agents individuels qui s'expriment sur le marché et dont la sanction est le profit. Mais le marché ne peut assurer les fonctions pour lesquelles il n'a pas été conçu : les services d'intérêt général, tels que la prise en charge des biens collectifs (phares, barrages, infrastructures), d'utilité sociale (santé, éducation), et des droits fondamentaux des individus (liberté, sécurité, égalité devant la loi et dans l'accès aux biens communs). Pour prendre un exemple, la véritable efficacité économique des chemins de fer, dans l'histoire, ne se mesure pas à leurs pertes ou profits, mais à leur contribution à la croissance du produit national. C'est même le déficit qui peut être rationnel ici, dans la mesure et à la limite où il stimule la création de richesses qui lui sont supérieures. C'est pourquoi doivent être soumises à l'autorité de la collectivité les activités marchandes qui, par leur nature et les effets induits qu'elles comportent ou le pouvoir qu'elles génèrent à ceux qui les détiennent, engagent l'avenir de la collectivité. Que dire a fortiori de la santé ou de l'éducation ? Parallèlement, pour échapper au totalitarisme du marché, organisons une économie plurielle dans laquelle le champ économique est pluraliste, où les moyens d'échange avec les quasis-monnaies qui y sont affectées favorisent cette pluralité. C'est ainsi qu'en développant l'échange autour de l'espace, du don et de la réciprocité on renforce le lien social. C'est pourquoi les systèmes d'échanges locaux et toutes les formes d'échange à base de temps et de savoir, qui donnent la priorité aux rapports humains, sont à encourager.

III - Pour accomplir la promesse

Quelques idées force :

- respecter le vivant
- établir la marche vers le rapprochement des peuples
- rendre au progrès technique son sens de libération des hommes
- favoriser l'ascension de tous au partage du produit commun

1) Respecter le vivant

Ce n'est pas la planète qui est menacée pour elle-même car elle retrouvera toujours son équilibre. En revanche, ce qui peut être atteint est sa capacité à porter la vie. On ne peut éluder ce risque et s'affranchir d'une politique de

développement durable. Lorsque le jeu spontané du marché dans la fixation des prix ne peut garantir la pérennité de la biosphère, il convient d'instaurer des mécanismes régulateurs. Ce peut être une taxe réintroduite dans le coût individuel de la firme polluante pour compenser le montant du dommage qu'elle génère à la société. Mais toutes les nuisances et destructions de la nature et du vivant ne peuvent s'apprécier à prix d'argent. Il faut alors réglementer par des normes quantitatives et qualitatives. Pour les premières concernant la nature : respect des rythmes de production des ressources renouvelables, des taux de prélèvement des ressources non renouvelables, limite d'émission des polluants... ; concernant les hommes : respect des normes nutritionnelles variables en fonction des efforts fournis, de la transmission du savoir... Pour les normes qualitatives : diversité des écosystèmes conditionnant leur stabilité, beauté des sites, respect des biorhythmes humains, qualité de la vie... En fait, il s'agit d'un contrat pour le vivant ayant pour objet de réaliser les conditions d'un développement sain, harmonieux et durable à l'échelle planétaire.

2) Rapprocher les peuples

Commençons par arrêter le massacre des systèmes vivriers et proclamons et garantissons le droit des peuples à réaliser eux mêmes — contre toute concurrence étrangère — leur autosuffisance alimentaire. Retenons la proposition de Maurice Lauré de perception de droits compensateurs à l'entrée des marchandises en provenance des pays du Sud à bas salaires, au profit de l'alimentation d'un fonds de développement alimentaire, selon une politique d'aide inspirée du plan Marshall. Annulons la dette du tiers-monde car, comment ces nations peuvent-elles rembourser 200 milliards de dollars aux institutions internationales et aux pays riches, alors qu'elles ne reçoivent, toutes aides publiques confondues, que 48 milliards ? Raisonons délibérément dans la perspective d'une organisation mondiale de la solidarité assurant la couverture des besoins fondamentaux à l'échelle mondiale, soit l'accès aux ressources en eau pour 2 millions de personnes qui n'en disposent pas, le logement pour 1,5 milliard, une énergie efficace pour 4 milliards avec, en

prolongement, un programme de redistribution planétaire des ressources en faveur des populations les plus démunies.

3) Réduire le temps de travail

Sur longue période, la croissance économique ne peut donner à elle seule suffisamment d'emplois si elle ne s'accompagne d'une souhaitable et nécessaire réduction de la durée du travail. Sinon, ce serait considérer comme figées l'innovation technologique et l'organisation. Sur le long terme, la réduction de la durée du travail est une variable essentielle qui régule les rapports entre l'économie et le marché du travail. Pour l'amorcer il existe des marges de manœuvre par redéploiement des prélèvements sociaux et dans la réactivation des sommes actuellement stérilisées dans le financement de l'inactivité des hommes. Cette réduction de la durée du travail s'inscrit dans l'aménagement de notre cycle de vie tout au long duquel chacun pourrait librement alterner périodes de travail, loisir, culture, éducation. À nos gouvernements soucieux de l'avenir d'imaginer des structures et des activités permettant d'occuper les temps libre à la détente et à l'enrichissement du corps comme de l'esprit.

4) Assurer à chacun un revenu minimum garanti

Sa justification essentielle s'appuie sur le caractère de bien collectif que revêt le produit national. Le revenu minimum garanti n'est donc que le partage des fruits d'un patrimoine universel. Le niveau de ce revenu doit être suffisant pour couvrir les besoins fondamentaux, mais il doit rester modeste pour ne pas constituer un encouragement au parasitisme. Selon René Passet la notion de seuil de pauvreté, défini par un revenu égal à la moitié du revenu médian par habitant de la nation, semble concilier ces deux exigences. Pour la France cela donnerait un revenu annuel de 40 000 et 20.000 F, respectivement pour les individus de plus et de moins de 20 ans. En 1996 le coût total pour la nation serait de 2 027 milliards de F. Après prise en compte des économies sur les prestations auxquelles le revenu garanti se substituerait (allocations de maternité-famille, emploi,

vieillesse-survie), il reste à financer 498 milliards, soit 6,35 % du PIB. Après imputation des économies sur les frais de gestion du système existant, soit 104 milliards, il ne subsiste plus qu'un solde à financer 394 milliards. Au rythme annuel de progression de 2 % le PIB augmenterait de 22 % en dix ans, ce qui permettrait d'assurer le financement de la réforme sans augmentation du taux de prélèvement des impôts. Dans la phase intermédiaire il suffira d'amorcer l'évolution pour les plus démunis, par exemple: les 10 % des ménages dont le revenu reste inférieur au seuil de pauvreté, certaines professions vulnérables (artistiques par exemple), ou celles qui, comme la petite agriculture de pays, accomplissent une fonction non rémunérée d'entretien du milieu naturel. On progressera ensuite au rythme des possibilités croissantes de la nation.

Il s'agit, précise-t-il, d'une réforme de la distribution et non pas d'une redistribution. En effet, on voit poindre le moment où les esclaves mécaniques effectueront l'essentiel du travail. Le revenu universel deviendra de ce fait la ressource principale que chacun pourra compléter par un revenu d'activité librement accessible. Le contrat de travail à durée déterminée, justement décrié dans le contexte d'insécurité actuel, deviendra alors le mode normal permettant à chacun — employeur ou employé — de se lier temporairement.

IV Perspectives

Le temps n'est pas si lointain, si nous nous organisons pour y parvenir, où la couverture des besoins fondamentaux sera assurée pour tous. Dès lors chacun pourra consacrer plus ou moins de son temps au travail et à l'amélioration de ses revenus. Les activités productives ayant cessé d'absorber la majeure partie de l'existence se combineront librement, tout au long du cycle de vie, avec le loisir, la vie familiale, la culture, la participation aux activités citoyennes. À la recherche de la satisfaction des besoins matériels qui se saturent va se substituer la quête du qualitatif qui, elle, est infinie.

Jacques Berthillier

Les ouvriers de la onzième heure

Dans un ouvrage de 250 pages paru aux Éditions des Écrivains, Jaupier Dutrieux présente une actualisation des principes du crédit social dans le cadre d'une société ordonnée autour de ses corps inter-médiatiques.

Il propose le retour à la Banque centrale du monopole de création monétaire et la suppression des revenus de transfert. Puis l'émission et l'annulation périodique d'un volume de crédit social qui soit mesuré en tout temps sur le mouvement de la production; de sorte qu'un équilibre soit constamment maintenu entre celle-ci et la consommation. Cet équilibre sera

assuré, pour une part, par un dividende, revenu additionnel distribué à tous, et pour l'autre, par un escompte sur les prix variables en fonction des fluctuations mêmes de la production.

Dans une seconde partie, ce crédit social est délivré à chaque espace social de proximité qui en détermine contractuellement l'affectation mesurée (Prix public: 120 F).

Nouvelle du Canada

À Ottawa, Jean Chrétien a chargé une commission d'étudier un programme de revenu annuel garanti pour la vie entière.

On ne sait pas encore comment il sera financé, mais on envisage de réunir toutes les formes d'allocations qui existent.

Il faut donc commencer par évaluer le montant actuel de ces aides; or, dans les différentes provinces du Canada, on se défie un peu de ce genre de propositions émanant du gouvernement fédéral.

Ce programme est pourtant dans la ligne de la politique de M. Trudeau; et Jean Chrétien souhaite lui aussi que le Parlement continue à faire la guerre à la pauvreté.

« Nous ne partageons pas notre prospérité », dit-il, « certains Canadiens vivent dans des conditions dignes du Tiers-monde. En tant que libéral, j'estime qu'il relève de la responsabilité du gouvernement de promouvoir la justice sociale ».

L'idée n'est pas nouvelle, Milton Friedman en parlait déjà en 1962 et le gouvernement libéral de Lester Pearson, dont faisait partie M. Chrétien l'avait examinée.

Elle avait été relancée en 1971, hélas sans succès, puis en 1993; on avait alors estimé le coût trop élevé; mais le déficit étant aujourd'hui réduit, l'idée refait surface, reprise par des personnages très influents du gouvernement d'Ottawa, comme M. Mel Cappe.

Françoise Tardieu

Un manifeste

Le collectif « Homme debout », 76 rue La Verrerie 75004 Paris, nous adresse ce manifeste que nous sommes heureux de reproduire.

La terre des hommes vient d'entrer dans le 3^e millénaire. Ce temps nouveau invite à se poser la question du sens à donner à nos sociétés. En effet, aujourd'hui même, 85 % des êtres humains sont balayés par des forces qui les bousculent et les dépassent. Ils sont désespérés, exclus, méprisés, exilés, en grande pauvreté matérielle et morale.

Pouvons-nous vraiment accepter cette fuite en avant qui laisse la majeure partie de l'humanité à l'abandon?

Sommes-nous capables de tout mettre en œuvre pour que chaque femme et chaque homme puisse vivre debout? Sommes-nous capables d'exiger sans concessions le respect du plus fragile, du plus faible?

Pour beaucoup d'entre nous, ces questions se vivent au quotidien. Ils sont nombreux ceux qui agissent dans des associations pour la paix, la justice et la dignité de l'Homme. Ils sont nombreux aussi ceux qui ont foi en l'Homme, qui veulent un monde meilleur.

Et si nous **unissions nos forces**, si nos voix se rejoignent pour appeler plus fort, plus loin, plus impérativement, la priorité de nos préoccupations: l'Homme Debout et sa place dans nos sociétés...

À nous de donner un **visage humain à ce 3^e millénaire**. Nous avons tous une place dans la construction de ce monde. Nous y avons tous une responsabilité.

Vie de l'association

Assemblée générale de l'AIRE — 10 Janvier 2001
Rapport d'activité

L'activité de l'AIRE a été particulièrement riche au cours de l'année écoulée en travaux, conférences, interviews, contacts.

Travaux

Parution de l'ouvrage de Yoland Bresson sur le Revenu d'Existence ou la métamorphose de l'être social.

Participation de Yoland Bresson au programme de lutte contre la pauvreté initié par l'ONU à Copenhague également, aux travaux ayant pour objet de refonder la doctrine d'aide des organismes internationaux en faveur du Tiers-monde.

Étude sur les incidences comparées du revenu d'existence et de l'impôt négatif, proposition d'un texte sur le droit à un revenu inconditionnel dans le cadre des travaux du CAFECES au titre de la participation de la société civile à l'élaboration de la charte des Droits Fondamentaux, approche d'une démarche citoyenne en faveur de la diffusion du RE.

Conférences et interviews

Conférence de Yoland Bresson au Conseil Économique et Social, communication de Yoland Bresson, en tant que représentant de l'AIRE, au colloque international du BIEN (Berlin, octobre 2000), participation de l'AIRE et défense d'un texte sur le droit à un revenu inconditionnel au colloque organisé par le FONDA en mars 2000, interventions et conférences auprès du CID, de certains groupes locaux de l'association ATTAC, interviews auprès de plusieurs radios : rue des entrepreneurs de France Inter, radio Suisse normande, radio Alègre.

Contacts...

...auprès de personnalités politiques de toutes tendances (socialistes, radicaux de gauche, Verts, équipe Pasqua et celle de Christine Boutin), de l'épiscopat et de nombreuses associations (ATD Quart Monde, ATTAC, Citoyens du Monde, groupes solidaristes, correspondants à l'étranger par le canal d'Internet).

Appel aux lecteurs

Nous demandons à nos adhérents et à nos lecteurs de bien vouloir nous aider dans notre tâche de diffusion : qu'ils veuillent bien solliciter leurs amis et correspondants pour qu'ils viennent nous rejoindre. Plus nous serons nombreux mieux nous serons à même de nous faire entendre.

Abonnement à la lettre de liaison	200 F/an
Membre actif	400 F/an
Moins de 30 ans	200 F/an
Chômeur	100 F/an
Autre soutien financier.	

Les prochaines réunions de l'AIRE se tiendront de 14h30 à 17 heures salle 215 2^e étage.

Maison des Sciences de l'Homme
54 Bd Raspail - Paris

Tous les adhérents et correspondants de l'AIRE y sont cordialement invités

Mercredi 11 avril
Mercredi 9 mai
Mercredi 13 juin